

Une convention-cadre pour garantir la s curit  hydrique du pays

Dossier de la r daction de H2o
February 2020

La convention-cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, sign e au Palais royal   Rabat, lors d'une c r monie pr sid e par SM le Roi Mohammed VI, d finit les conditions et modalit s d'ex cution et de financement de ce programme qui mobilise des investissements de l'ordre de 115,4 milliards de dirhams (pr s de 11 milliards d'euros). Les mesures pr vues dans ce programme, bas es sur la consolidation et la diversification des sources d'approvisionnement en eau potable, vont permettre d'accompagner la demande, garantir la s curit  hydrique et lutter contre les effets des changements climatiques. Le programme s'articule autour de cinq axes,   savoir : 1. l'am lioration de l'offre hydrique, notamment par la construction des barrages ; 2. la gestion de la demande et la valorisation de l'eau notamment dans le secteur agricole ; 3. le renforcement de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural ; 4. la r utilisation des eaux us es trait es dans l'irrigation des espaces verts ; 5. la communication et la sensibilisation en vue de renforcer la conscience li e   l'importance de la pr servation des ressources en eau et la rationalisation de leur utilisation.

Le premier axe va permettre de d velopper l'offre hydrique des ressources habituelles   travers l'ach vement des grands barrages programm s dans tous les bassins hydrauliques du Royaume, un programme li    la mise en place de petits barrages et de barrages collinaires et la r alisation de projets de dessalement de l'eau de mer au niveau de certaines villes (Grand Casablanca, Safi, Dakhla). Cet axe concerne  galement la mise en  uvre de proc dures et de projets qui accompagnent l'approvisionnement en eau potable.

Le deuxi me axe comporte, quant   lui, des proc dures et mesures qui visent   poursuivre les efforts fournis dans le domaine de la gestion de la demande et de la valorisation de l'eau dans le secteur agricole, le d veloppement des syst mes d'irrigation, l'optimisation des  quipements de production   d'eau potable et l'am lioration du rendement des r seaux de distribution.

Le troisi me axe, correspondant au renforcement de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, entend g n raliser l'approvisionnement en eau potable dans le milieu rural et mettre fin   la pr carit  qui marque certaines zones, essentiellement lors des p riodes de s cheresse. Il se traduira par l'acc l ration de la mise en  uvre des divers programmes agr c s par l'Office national de l' lectricit  et de l'eau potable, mais aussi des programmes de r duction de  carts sectoriels et sociaux.  

Le quatri me axe, relatif   la r utilisation des eaux us es trait es dans l'irrigation des espaces verts, encourage, pour sa part, la r utilisation des eaux us es trait es par un programme d'assainissement liquide et par la r utilisation des eaux us es trait es dans le cadre d'une fusion entre les diff rents secteurs concern s ainsi que la signature de partenariats, sans oublier les importants projets relatifs   l'arrosage des terrains de golf.

Le cinqui me et dernier axe, qui porte sur la communication et la sensibilisation, vise   am liorer le degr  de coordination entre l'ensemble des intervenants, tout en sensibilisant les utilisateurs et les citoyens   l'usage rationnel des ressources hydriques, avec l'implication de la soci t  civile, dans le but d'ancrer, chez les jeunes g n rations en particulier, l'importance de pr server ces ressources.

Lib ration (Casablanca) -   AllAfrica

